

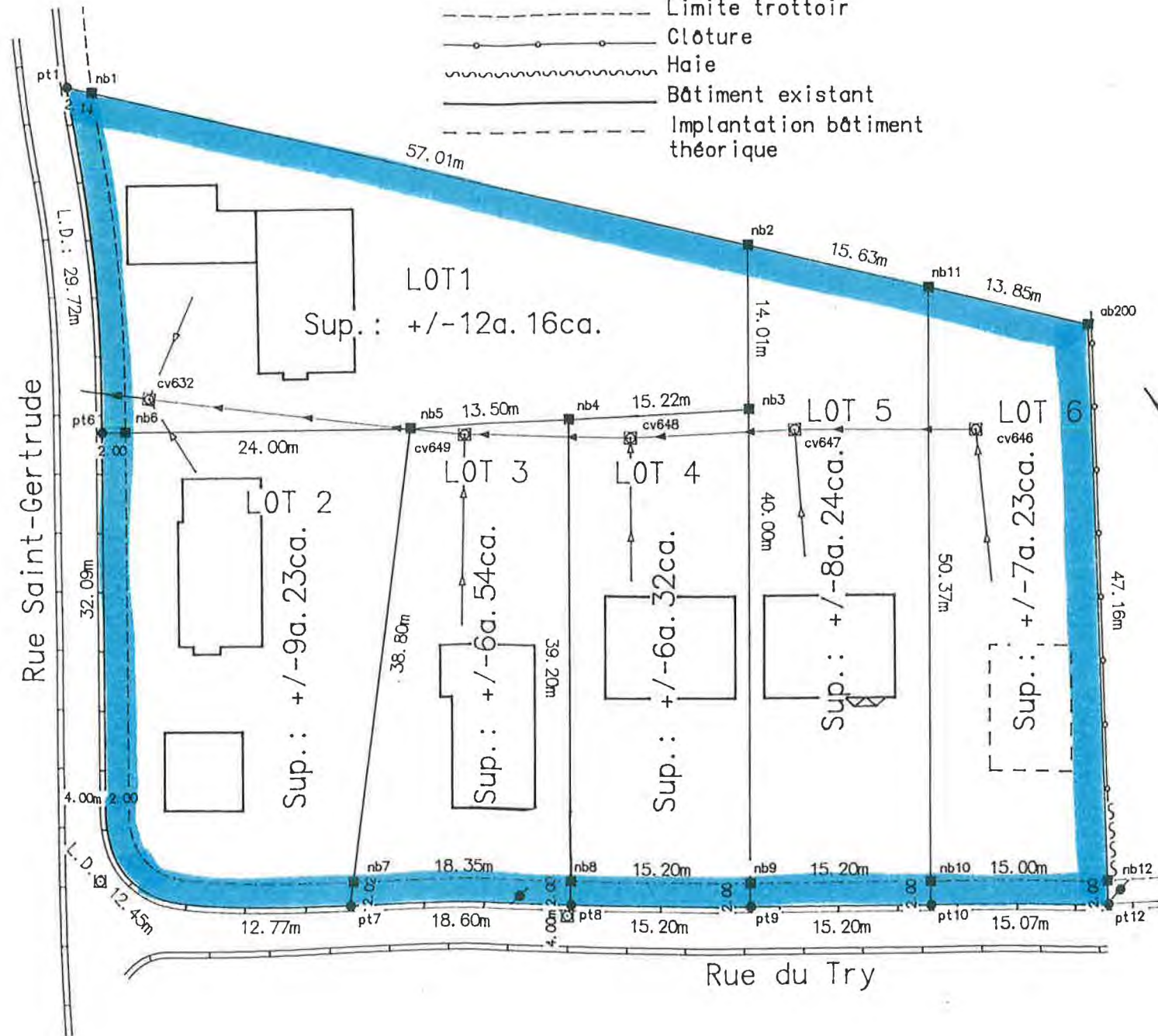
Commune de Court-Saint-Etienne,

Section F/2, numéro 585c.

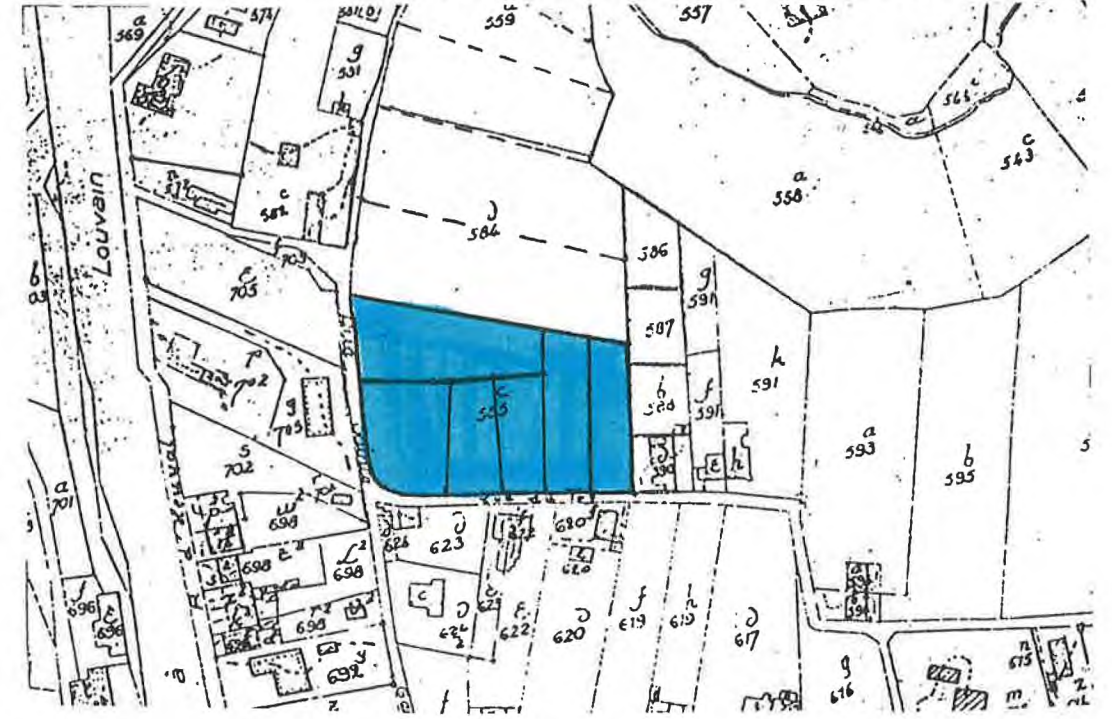
Plan de division

Légende

- ^{ab} Ancienne borne
- ^{nb} Nouvelle borne
- ^{pt} Point non matérialisé
- ^{cv} Chambre de visite égout
- Poteau électrique et d'éclairage
- Servitude d'égout
- Raccordement égout privatif
- Filet d'eau
- - - Limite trottoir
- Clôture
- ~ Haie
- ▭ Bâtiment existant
- - - Implantation bâtiment théorique



Situation cadastrale au 1/2500



Remarques:

Les trottoirs sont intégrés aux lots, les bornes à rue seront placées 2m en retrait de la limite réelle. La limite réelle à rue correspond au bord du filet d'eau.

La plupart des bornes devront être replacées à la fin des travaux et après aménagement des abords.

Un procès-verbal de bornage et de mesurage sera dressé pour chaque lot par le Géomètre soussigné.

Servitude d'égout:

Une servitude d'égout existe sur chaque lot, au profit des lots situés en amont de celui-ci (voir plan).

L'installation commune comprend un tuyau PVC de 160mm repris par un symbole flèche noire au plan ci-contre ainsi que les chambres de visite cv646, cv647, cv648, cv649 et cv632. Les raccords des lots aux chambres sont privatifs et symbolisés par une flèche blanche (direction à titre indicatif).

Le raccordement du lot 6 à l'égout commun n'est pas encore réalisé. Chambre de visite et réseau sont donnés à titre indicatif.



Ech.: 1/500

Plan dressé le 10 février 1999
par le Géomètre soussigné:

Dominique NOËL
Géomètre-Expert Immobilier
Avenue Bourgaux, 35
1342 Ottignies-L.L.N.
Tél.: 010/41.63.41

Annexe au 30.523



Enregistre *sur* rôle *Sans*
à Ottignies - Louvain-la-Neuve.
le *vingt-trois* *février* 19 *99*
Vol. *29* fol. *2* case *26*
Reçu mille francs
-1000-

Le Receveur *ai*

Claire Dupont-De Cochez
Vérificateur Principal